

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2024 - (N° 1680)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° I-4871

présenté par

M. Valletoux, M. Albertini, M. Batut, Mme Bellamy, M. Benoit, Mme Félicie Gérard, M. Jolivet,
M. Lamirault, Mme Magnier et Mme Moutchou

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 5, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.